

Luxembourg, le 11 juillet 2017

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures:

« Une entreprise néerlandaise a développé une technique permettant de construire des pistes cyclables à panneaux solaires. Un premier modèle étant installé au nord d'Amsterdam en utilisant du verre trempé et antidérapant, il s'est avéré énergiquement efficace sur une période d'essai de six mois.

Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures:

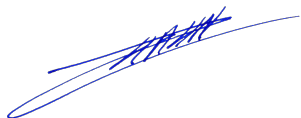
- Monsieur le Ministre a-t-il connaissance de ce type de piste cyclable ?*
- Est-ce que Monsieur le Ministre peut estimer le coût supplémentaire de cette technique par rapport à un revêtement classique ?*
- Monsieur le Ministre est-il disposé à installer des projets-pilotes au Luxembourg utilisant cette nouvelle technologie ?*
- Dans le contexte de l'extension progressive du réseau des pistes cyclables au Grand-Duché, Monsieur le Ministre estime-t-il que les nouvelles pistes pourront être équipées de panneaux solaires ? »*

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

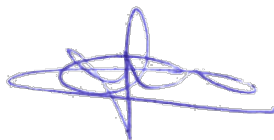
Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre très haute considération.



Max HAHN
Député



Claude LAMBERTY
Député



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu